



Syndicat National de l'Éducation Physique  
de l'Enseignement Public  
Fédération Syndicale Unitaire



Paris, le 9 juillet 2018

Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale  
110 rue de Grenelle  
75357, PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

La Guadeloupe a eu à subir cette année des catastrophes naturelles qui ont fortement touché le service public d'éducation. L'épisode d'Irma a détruit une bonne partie de l'île de Saint Martin avec nombre d'établissements et d'équipements rendus inutilisables et dangereux. Les difficultés rencontrées par nos collègues tant du point de vue personnel que professionnel ont généré angoisse, mal-être et incapacité de se projeter dans l'avenir. Six mois après ce cyclone, lors de notre venue sur l'île, le constat d'une insuffisance de prise en compte de la situation, de la nécessité d'entamer au plus vite les reconstructions pour permettre une reprise rapide des cours pour l'ensemble des jeunes scolarisés était criant. Outre le bâti, de nombreux matériels ont été touchés et nombre d'équipements détruits : CDI, salles équipées pour les SVT et les Sciences physiques, équipement informatique...

Les images que nous avons pu recevoir par la suite des conditions dans lesquelles ont pu se dérouler les épreuves du baccalauréat, en EPS par exemple, étaient proprement scandaleuses. Conditions de sécurité non remplies, absence de vestiaires, piste en partie inondée... Lors de cette visite nous avons pu rencontrer les équipes d'enseignants qui nous ont fait part de leurs extrêmes difficultés : cours par rotation, ventilation de service à zéro heure, conditions de travail dégradées qui, en métropole, interdiraient tout accueil de public...

La réponse très tardive de l'administration de mettre en place des stages sur la résilience dans la situation a été vécue, à juste titre, comme une véritable provocation. S'agissant de l'EPS, le SNEP-FSU était intervenu aussitôt après l'ouragan auprès du ministère pour pouvoir offrir une aide matérielle aux collègues, pour demander la construction urgente de structures temporaires, la mise en œuvre des partenariats signés notamment avec l'UNSS pour permettre l'achat à moindre coût de matériel, la possibilité de prendre les notes de première pour l'évaluation au baccalauréat. Malgré de nombreuses relances, jamais aucune réponse n'a été apportée aboutissant à l'impossibilité pour les collègues de remplir leurs missions pour l'orientation des élèves.

Récemment, l'invasion des plages par les algues Sargasse et les nuisances consécutives à leur décomposition avec émanation de gaz toxiques, prolifération de rats, apparition de cas de gale... aurait dû pousser les autorités académiques à prendre immédiatement des mesures d'urgence. Là encore le temps de latence a été conséquent et il aura fallu la mobilisation des collègues, l'interpellation par voie de presse pour enfin faire avancer la problématique.

Ce manque de réactivité est très préjudiciable au bon fonctionnement du service public d'éducation et renforce le sentiment de la population d'un territoire à l'abandon. Dans une région où les inégalités sont criantes, où le taux de pauvreté est important, l'Éducation a un rôle primordial à jouer. L'investissement de l'État doit y être conséquent pour permettre à cette région de sortir de ces problématiques et permettre son développement. Un plan d'urgence conséquent est à mettre en œuvre, plan de construction et de rénovation du bâti scolaire, plan de construction d'installations sportives, plan de recrutement de personnels fonctionnaires d'état, d'équipes pluriprofessionnelles, formés et accompagnés. De telles conditions de travail ne seraient pas permises en métropole. L'éloignement de la Guadeloupe ne saurait justifier qu'il en soit autrement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.



Frédérique ROLET  
Secrétaire générale du SNES-FSU



Benoît HUBERT  
Secrétaire général du SNEP-FSU